

Ville de Cerny

Essonne

✉ 8 rue Degommier 91590 CERNY ☎ 01 69 23 11 11 🖱 mairie@cerny.fr

ACCUEIL DE LOISIRS DE CERNY

AUTOMNE 2026

Formulaire de préinscription à retourner OBLIGATOIREMENT

à l'accueil de loisirs ou par mail

Avant le lundi 5 octobre 2026

Informations préalables

- Les préinscriptions sont prises en compte dans l'ordre d'arrivée.
- Au-delà de la date butoir les inscriptions seront acceptées en fonction du nombre de places disponibles.
- La préinscription à l'accueil de loisirs vaut acceptation du règlement intérieur de la structure.
- L'accueil de loisirs fonctionne en structure fermée de 9 h à 17 h, aux tarifs présentés ci-après.
- Un accueil est organisé le matin de 7 h à 9 h et le soir de 17 h à 19 h.
- Les frais de restauration sont facturés par jour et par enfant en plus du tarif journalier (se reporter à la grille des tarifs des repas).
- Une facture est envoyée à la fin du mois écoulé pour le règlement de la période.
- Toute journée ayant fait l'objet d'une absence non justifiée d'un certificat médical sous 48h, est automatiquement facturée.

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Nom et prénom du représentant légal :

Adresse :

Tarifs Accueil de loisirs

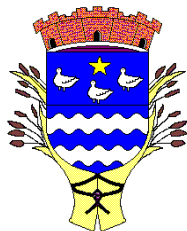
Quotient familial mensuel	Tarifs jour/enfant (hors repas)		
	1 enfant accueilli	2 enfants accueillis	A partir de 3 enfants accueillis
$Q \leq 1000,00 \text{ €}$	7,40 €	7,30 €	7,20 €
$1\ 000,00 \text{ €} < Q \leq 1\ 250,00 \text{ €}$	10,10 €	9,90 €	9,80 €
$1\ 250,00 \text{ €} < Q \leq 1\ 500,00 \text{ €}$	13,80 €	13,60 €	13,40 €
$1\ 500,00 \text{ €} < Q \leq 1\ 700,00 \text{ €}$	16,65 €	16,40 €	16,20 €
$1\ 700,00 \text{ €} < Q \leq 1\ 900,00 \text{ €}$	20,55 €	20,30 €	20,00 €
$Q > 1\ 900,00 \text{ €}$	23,30 €	23,00 €	22,70 €

Quotient familial mensuel	Tarifs repas/enfant
$Q \leq 1000,00 \text{ €}$	1,00 €
$1\ 000,00 \text{ €} < Q \leq 1\ 250,00 \text{ €}$	2,50 €
$1\ 250,00 \text{ €} < Q \leq 1\ 500,00 \text{ €}$	3,00 €
$1\ 500,00 \text{ €} < Q \leq 1\ 700,00 \text{ €}$	3,30 €
$1\ 700,00 \text{ €} < Q \leq 1\ 900,00 \text{ €}$	3,60 €
$Q > 1\ 900,00 \text{ €}$	4,00 €

Le quotient familial mensuel correspond :

- pour les allocataires de la Caisse d'Allocations familiales, au quotient familial calculé par la CAF
- pour les non-allocataires, suivant le mode de calcul de la CAF, à savoir : $1/12^{\text{ème}}$ des revenus annuels déclarés aux impôts sur N-2 (ressources annuelles imposables avant abattements fiscaux, sans distinction entre un salaire versé par un employeur et des indemnités de remplacement), auquel s'ajoutent les prestations familiales perçues, divisés par le nombre de parts fiscales,

Pour les familles extérieures à Cerny, le Conseil municipal a fixé, par délibération n° 2022/V/8-7.1 du 23 juin 2022, le tarif journalier de l'accueil de loisirs à 39.90 €, hors repas (6€).



Ville de Cerny

Essonne

✉ 8 rue Degommier 91590 CERNY ☎ 01 69 23 11 11 🖱 mairie@cerny.fr

PREINSCRIPTIONS

AUTOMNE 2026

Formulaire de préinscription à retourner OBLIGATOIREMENT
à l'accueil de loisirs ou par mail

Avant le lundi 5 octobre 2026

« Je désire inscrire mon enfant le... » Cochez les cases correspondantes

Semaine 43		Semaine 44	
Lundi 19 octobre		Lundi 26 octobre	
Mardi 20 octobre		Mardi 27 octobre	
Mercredi 21 octobre		Mercredi 28 octobre	
Jeudi 22 octobre		Jeudi 29 octobre	
Vendredi 23 octobre		Vendredi 30 octobre	

Arnaud CASTEX

Arnaud.castex@cerny.fr

☎ 01 64 57 57 45

☎ 06 49 42 09 00

☐ **Je certifie avoir pris connaissance des informations préalables et du tarif journalier qui me sera appliqué pour lequel je ne pourrai lever aucune réclamation.**

Date et signature des parents (obligatoire)